

Montreux



La refonte du site de la Rouvenaz prévoit de créer un seul espace du lac au front bâti de la Grand-Rue, au lieu des trois parties actuelles, quais, jardin et route.

Les jardins de la Rouvenaz devraient pousser dans 18 mois

Le chantier devrait être lancé dès l'été 2016. Mais il faut encore intégrer au projet des idées des usagers de ce site emblématique

Claude Béda

«Il nous faut désormais nouer la gerbe des idées retenues et modifier celles qui s'avèrent être irréalisables», explique Christian Neukomm, municipal. Le Conseil communal de Montreux doit se prononcer sur un crédit de 1,8 million de francs destiné à couvrir les derniers frais d'étude du réaménagement des jardins de la Rouvenaz, projet dont le coût est estimé sommairement à ce stade à 15,7 millions de francs.

Lancée il y a plus d'une décennie (*lire ci-contre*), la refonte de cet espace emblématique, l'un des plus fréquentés de la cité, prévoit de créer un seul grand espace du lac au front bâti de la Grand-Rue, au lieu des trois parties actuelles, quais, jardin et route cantonale. «Il s'agit d'harmoniser, de manière consensuelle, le projet lauréat du concours lancé en 2010 avec les idées émises lors de la démarche participative de 2013, précise Christian Neukomm. Le crédit demandé nous permettra

15,7

En millions de francs, c'est le coût estimé de ce vaste projet lancé il y a plus d'une décennie, qui prévoit la refonte de l'un des lieux les plus fréquentés de la ville.

«Ce site fréquenté doit bénéficier d'un réaménagement digne de la renommée de la ville»

Christian Neukomm Municipal

aussi de procéder aux appels d'offres, d'obtenir un devis définitif et de publier l'enquête du projet.»

Pas de baignade

Durant les six prochains mois, avec l'accord du Conseil communal, les architectes urbanistes, ingénieurs et fontainiers devront ainsi régler plusieurs points de l'avant-projet insatisfaisants aux yeux des utilisateurs du site et de la population. Le résultat des ateliers participatifs a ainsi confirmé l'attachement des Montreusiens au kiosque à musique, comme lieu social et scène d'animation. «En revanche, ces derniers ont été nombreux à juger «trop contemporain» le style donné au kiosque dans l'avant-projet, glisse Lorraine Wasem, adjointe au chef du Service de l'urbanisme. Celui-ci sera donc revu.»

Il en ira de même de la question de l'accès au lac et des emmarchements initialement prévus pour y mener. «Cet aménagement ne pourra pas être réalisé car il offrirait des possibilités de baignade, alors que celle-ci est interdite à moins de 100 mètres du débarcadère de la CGN, explique Christian Neukomm. Il faudra donc trouver une solution qui n'incite pas à la baignade. On pourrait par exemple imaginer un platelage, comme celui situé au bas de la place du Marché, sachant qu'un jeu d'eau est d'ores et déjà projeté en guise de compensation.»

Mais ce ne sont pas seulement des incompatibilités avec les principes de réaménagement de l'espace public qui ont été mises en évidence lors de la procédure de consultation générale du projet

mise sur pied par la Municipalité. Les usagers et les Montreusiens ont aussi émis des vœux et des propositions. Dans leur majorité, ces derniers souhaitent que le site soit davantage animé en toute saison, qu'il reflète par son mobilier urbain le côté «chic» de Montreux ou encore que la proportion des surfaces végétales soit augmentée. «La pertinence et la faisabilité de ces nouvelles idées seront vérifiées par les mandataires», commente Christian Neukomm.

Carte de visite de la ville

Le bureau d'architectes urbanistes s'occupera du réaménagement des jardins, de la route et des quais, ainsi que de la localisation des édifices, de leur architecture, de la végétalisation et de l'équipement général des lieux, éclairage public compris. Le bureau d'ingénieurs se chargera des études de circulation, de la réorientation de la rampe d'accès au parking du marché couvert et de l'agencement des berges. «Ce site emblématique, carte de visite de la ville, doit bénéficier d'un réaménagement qui doit l'aérer, afin que Montreux retrouve un espace public à la hauteur de sa renommée», estime Christian Neukomm.

Le calendrier de la fin des études et des procédures à entreprendre jusqu'au permis de construire prévoit un début des travaux dès juillet 2016, à la fin du 50e Montreux Jazz Festival.

Un projet attendu depuis douze ans

2003 Le projet de réaménagement de la Rouvenaz ne date pas d'hier: en juin 2003, la Municipalité avait lancé un concours d'idées en procédure ouverte. Le projet «Rythm & Blues», du bureau Planum de La Chaux-de-Fonds, avait devancé vingt-cinq projets reçus de Suisse et de l'étranger. Il s'agissait alors d'esquisser des grands principes d'aménagement.

2007 Le Conseil communal de Montreux accorde un crédit de 270 000 francs afin de conduire un nouveau concours, sous forme de mandats parallèles. En 2010, le projet lauréat est désigné. C'est celui du duo d'architectes Obras à Paris et Lorenzo Felder à Lugano. Son projet, «Ligne de pente, ligne de rive», traite globalement la traversée routière, les quais et le rapport à la rive du lac.

2011 Le Conseil accepte un crédit de 380 000 francs pour le financement de l'étude de faisabilité du projet Obras-Felder en vue de la réalisation des jardins de la Rouvenaz. **2013** La Municipalité organise quatre ateliers participatifs et une exposition publique afin de prendre en compte toutes les idées émanant des utilisateurs principaux du site et de la population.

Le Musée suisse du jeu va être repensé

Le château de La Tour-de-Peilz va être rénové, puis transformé pour offrir plus de place au jeu. Montant estimé: 8 millions de francs

Monument d'importance nationale, le château de La Tour-de-Peilz, propriété de la Commune, abrite depuis 1987 le Musée suisse du jeu. Sur l'impulsion notamment de son directeur, Ulrich Schädler, ses collections n'ont eu de cesse de s'enrichir au fil des ans. La dernière donation en date est celle des Grand d'Hauteville qui ont légué à l'institution plus de 120 objets ludiques («24 heures» du 21 janvier).

Les espaces d'exposition se révélant désormais insuffisants, la Municipalité de La Tour-de-Peilz, en accord avec la fondation qui gère le musée, a décidé de rénover le corps du bâtiment et son annexe, la maison du jardinier; laquelle héberge le Café-Restaurant Domino et les locaux administratifs du musée. Mais encore les aires de verdure en périphérie. «L'idée est de donner plus de place au musée, repenser les es-

«L'idée est de donner plus de place au musée, repenser les espaces et rendre l'ensemble encore plus attractif»

Lyonel Kaufmann Syndic

paces et rendre l'ensemble encore plus attractif. Rayonnant, il attire 20 000 visiteurs par an. Après les transformations, nous espérons passer à 25 000», résume le syndic, Lyonel Kaufmann.

L'accueil sera déplacé au rez du château, de même que le restaurant. Ce qui permettra de libérer aussi des espaces dans la maison du jardinier, dont le premier étage n'est actuellement pas exploité. Tout sera mis en œuvre pour que l'institution ne ferme pas durant ce laps de temps. «Ou tout au moins de manière réduite. Nous allons jongler avec les deux bâtiments et en profiter pour refaire complètement notre exposition permanente», révèle Ulrich Schädler.

Les travaux, devisés à hauteur de 8 millions, sont prévus d'avril 2017 à juillet 2019. Mais, auparavant, le Conseil communal se déterminera très prochainement sur l'octroi d'un crédit de 451 000 francs en vue de l'organisation d'un concours relatif aux rénovations et transformations du château. **Christophe Boillat**

La Tour-de-Peilz Avancée sur les rives du lac

Le syndic Lyonel Kaufmann a annoncé hier qu'un préavis visant à l'octroi d'un crédit d'étude pour la faisabilité d'un cheminement lacustre piétonnier sera déposé cet automne. Pour rappel, la population boélande avait majoritairement voté en novembre 2010 pour la création de ce sentier pédestre. Ce vote répondait ainsi favorablement à l'initiative «Rives du lac» demandant l'aménagement de ce cheminement piétonnier de 2 kilomètres, reliant le Bain des Dames à la plage de la Maladaire. **C.BO.**

Le Old Style College Band en concert

Montreux Le Old Style College Band, formation de jazz traditionnel, se produira en concert demain à 19 h à l'ancienne poste des Planches. Entrée libre, mais réservation recommandée au 078 654 28 26. **C.BO.**

Une soupe aux pois caritative

Les Paccots (FR) La section de la Veveysse de Terre des hommes vendra une soupe aux pois au pied de la piste des Vérollys de la station de ski des hauts de Vevey, demain à partir de 11 h. Les bénéfices seront reversés à des actions en faveur de l'enfance. **C.BO.**

Villeneuve Projet sur les carrières d'Arvel

Une séance d'information publique concernant un projet futur visant les carrières d'Arvel se déroulera mercredi 4 février de 18 h à 20 h à la grande salle du Collège du Lac. Une enquête publique est actuellement en cours concernant un plan d'extraction, une demande de permis d'exploiter ainsi qu'une demande de défrichage. Le projet, consultable jusqu'au 24 février à l'administration communale, viserait la sécurisation du sommet de la carrière dite du Châble-du-Midi. **C.BO.**

Le chiffre 409

C'est, en milliers de francs, le crédit prévu par l'Exécutif de La Tour-de-Peilz pour l'organisation d'un concours relatif à la démolition et à la reconstruction du Collège Courbet, édifié en 1955. Le Conseil communal votera prochainement sur cette demande. La nouvelle construction proprement dite devrait normalement être achevée fin 2020, après trente mois de travaux. Le futur collège, dont le coût estimé est de 30 millions, comprendra principalement 25 salles de classe et une salle double de gymnastique. **C.BO.**

Roche Opéra-bouffe par les Roseaux

Sous la direction de Christian Baur, les chanteurs, musiciens et danseurs de la Chanson des Roseaux interpréteront le *Sire de Vergy* à la salle de la Rotzérane. Cette comédie, qu'appréciait un certain Marcel Proust, a été écrite par Gabriel Aman de Caillavet et Robert de Flers sur une musique de Claude Terrasse. Représentations ce soir et demain soir (20 h 15), dimanche (17 h), vendredi 6, samedi 7 (20 h 15) et dimanche 8 février (17 h). Entrée: 25 francs (adultes), 15 francs (14 et 15 ans), gratuit (moins de 14 ans). **C.BO.**

Conférence sur l'amour et le vin

Aigle Archéologue à l'Université de Genève, Anne-Françoise Jaccottet donnera une conférence aujourd'hui à 18 h au château. Son thème? «Amour et vin, amour du vin, amour divin». Entrée libre. Réservation souhaitée au 024 466 21 30. **C.BO.**

Festival de Guggenmusik

Semsaies (FR) Le 13e Festival des Guggenmusik du village de la Veveysse démarrera ce soir à 20 h avec un concert de la Frénégonde et se poursuivra demain dès 18 h 30 avec quatre concerts dès 21 h 30. **C.BO.**

